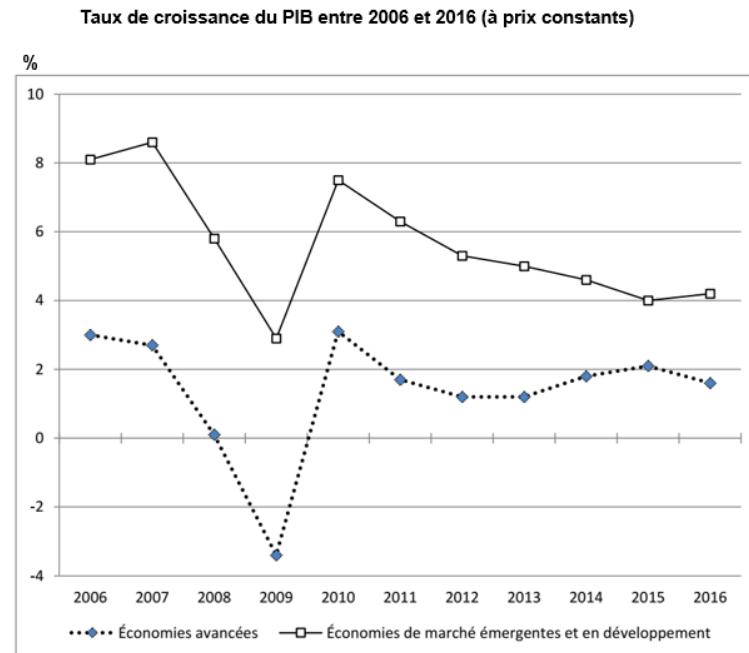


Exercice 1 :

1. Faites une lecture explicite des chiffres 2006 et de 2009 pour les économies avancées
2. Que fait le PIB des économies de marché émergentes et en développement de 2007 à 2009 ?
3. Peut-on affirmer d'après ce document que sur toute la période le PIB des pays émergents et en développement augmente plus vite que celui des pays développés ?



Exercice 2 :

Taux de croissance annuels moyens du PIB et de la productivité horaire du travail en France (en %)

	1890-1913	1913-1950	1950-1973	1973-1980	1980-2006
PIB (en%)	1,9	0,9	5,3	2,9	2,1
Productivité horaire du travail (en %)	1,9	1,8	5,2	3,4	2,2

Source : « La productivité en France, au Japon, aux États-Unis et au Royaume-Uni au cours du XXe siècle », Gilbert CETTE, Yusuf KOCOGLU, Jacques MAIRESSE, Revue de l'OFCE, octobre 2009.

1. Faire une lecture des chiffres entourés
2. Sur la période 1973-1980, la productivité est-elle supérieure au PIB ?

Exercice 3 : Faire une lecture des trois chiffres entourés



Dépenses courantes de santé en France

	Valeur en milliards d'euros)		Taux d'évolution 2006-2014 en moyenne annuelle (en %)	Taux d'évolution 2013-2014 (en %)
	2006	2014		
1- Consommation de soins et de biens médicaux	153,7	190,6	2,4	2,5
2- Soins de longue durée	12,9	19,7	5,0	2,5
➤ Services de soins infirmiers à domicile	1,0	1,6	5,3	1,7
➤ Soins aux personnes âgées en établissement	5,0	8,8	7,0	2,4
➤ Soins aux personnes handicapées en établissement	6,9	9,3	3,4	2,7
3- Indemnités journalières	10,7	13,3	2,2	4,1
4- Autres dépenses en faveur des malades	0,3	0,6	9,3	1,7
5- Prévention institutionnelle	5,2	5,6	1,3	-0,5
6- Dépenses en faveur du système de soins	10,4	11,9	2,0	-2,5
➤ Subventions au système de soins nettes de remises conventionnelles *	2,1	2,4	2,6	-6,9
➤ Recherche médicale et pharmaceutique	7,0	7,5	1,0	-1,9
➤ Formation médicale	1,3	2,0	5,2	1,2
7- Coût de gestion de la santé	11,9	14,9	2,6	1,0
Dépense courante de santé (1+2+3+4+5+6+7)	205,2	256,9	2,6	2,2

* Les subventions au système de soins, nettes de remises conventionnelles, comprennent principalement les cotisations sociales des professionnels de santé, les dotations versées par l'Assurance maladie pour l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins. De ces subventions sont déduites les remises conventionnelles, versées par les laboratoires pharmaceutiques et les producteurs de dispositifs médicaux aux caisses de Sécurité sociale.

Source: Comptes de la santé, DREES, 2015.